

DOCUMENT DEFINITIF * Sous réserve des codes correctement saisis *** Situation au 31/12/08**

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2008	Exercice 2007
<u>Immobilisations incorporelles</u>						
<u>Immobilisations corporelles</u>						
Terrains	AN	260 000,00	AO		260 000,00	260 000,00
Constructions	AP	998 649,24	AQ	89 144,52	909 504,72	660 782,03
Autres	AT	678,00	AU	241,85	436,15	571,75
Constructions en cours	AX	45 530,67	AY		45 530,67	
<u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u>		1 304 857,91		89 386,37	1 215 471,54	921 353,78
<u>Créances</u>						
Créances diverses	BZ		CA			15 643,00
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	CD	713 903,59	CE		713 903,59	513 503,84
<u>Disponibilités</u>	CF	46 739,75	CG		46 739,75	49 952,32
<u>Comptes de régularisation</u>						
Charges constatées d'avance	CH	2 638,85			2 638,85	1 243,00
<u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT</u>		763 282,19		0,00	763 282,19	580 342,16
TOTAUX GENERAUX		2 068 140,10		89 386,37	1 978 753,73	1 501 695,94

DOCUMENT DEFINITIF *** Sous réserve des codes correctement saisis *** Situation au 31/12/08

PASSIF		Exercice 2008	Exercice 2007
<u>Fonds propres</u>			
<u>Fonds associatifs</u>			
Fonds associatif sans droit de reprise	DA1	1 747 435,06	1 379 110,35
Réserves			
Résultat de l'exercice	DI	172 806,49	75 455,41
SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES		1 920 241,55	1 454 565,76
<u>Fonds dédiés</u>			
Fonds dédiés sur autres ressources	FD2	27 380,00	19 880,00
<u>Dettes</u>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 474,03	14 453,00
Dettes fiscales et sociales	DY	14 365,45	12 797,18
Autres dettes	EA	6 292,70	
SOUS-TOTAUX		58 512,18	47 130,18
TOTAUX GENERAUX		1 978 753,73	1 501 695,94

en liste

**Eglise Evangélique de
La Métropole Lilloise**

Exercice 2008

Situation du 01/01 au 31/12/2008

Compte de Resultat en Liste avec Commentaires

Cpt	Libellés	2007	2008
	<u>Produits d'exploitation</u>		
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, etc		
	Vente de marchandises	2 545,80	-
	Locations diverses	-	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante		
	Dons, collectes	252 897,73	264 933,74
	Participations extérieures	54 616,00	41 419,56
	Transfert Wasquehal	33 732,43	-
	Transfert de Roubaix		5 140,96
79	Transfert de charges		
	Participation aux charges	1 811,24	300,00
	Totaux	345 603,20	314 294,26
	<u>Charges d'exploitation</u>		
60	Achats		
	Electricité, Gaz, Eau	-13 616,02	-27 135,86
	Fournitures d'entretien et petit équipement	-3 491,10	-4 755,99
	Fournitures administratives et petits logiciels	-1 028,81	-909,18
	Autres fournitures	-1 130,45	-2 234,12
	Achat de marchandises	-4 150,44	-
61	Services extérieurs		
	Photocopieur. Crédit-bail	-	-1 822,00
	Locations mobilières	-1 116,58	-1 306,78
	Entretien, Réparations, Maintenance	-3 973,26	-3 682,28
	Assurances	-1 182,78	-2 484,40
	Etudes et recherches	-	-1 235,00
	Documentation	-195,17	-
	Prestations administratives	-	-557,50

en liste

Cpt	Libellés	2007	2008
62	Autres services extérieurs		
	Honoraires	-15 610,43	-3 500,00
	Publications, Relations Publiques	-1 152,76	-1 107,78
	Frais de déplacements	-14 779,06	-10 631,13
	Frais de missions	-2 563,15	-2 146,01
	Frais de réceptions	-3 449,95	-3 355,12
	Frais postaux et de télécommunications	-1 567,83	-1 517,03
	Services bancaires	-166,30	-179,70
	Cotisations	-635,00	-843,00
63	Impôts et Taxes		
	Taxe sur les salaires	-1 404,00	-1 150,00
	Participation à la formation	-	-484,35
	Taxe foncière	-902,00	-928,00
64	Charges de personnel		
	Rémunération brute	-81 716,12	-73 632,00
	Charges de sécurité sociale et prévoyance et formation	-27 026,10	-25 410,08
65	Autres charges de gestion courante		
	Reversement des offrandes et engagement de subventions	-53 173,64	-57 539,03
	Charges 2006 et factures mensualisées	-34 770,60	-
	Intégration charges Roubaix		-7 476,90
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations, etc		
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	-14 410,67	-20 512,28
	Engagements à réaliser sur ressources affectées	-19 880,00	-7 500,00
	Totaux	-301 085,22	-262 027,52
	RESULTAT D'EXPLOITATION	44 517,98	52 266,74

en liste

76	<u>Produits Financiers</u>		
	Plus-values VMP et intérêts Caisse d'Epargne	24 821,21	22 693,63
68	<u>Charges Financières</u>		
	Provisions sur plus-values VMP	-7 167,78	-
	RESULTAT FINANCIER	17 653,43	22 693,63
77	<u>Produits Exceptionnels</u>		
	sur opérations de gestion	15 643,00	4 720,85
	sur opérations de capital	-	120 000,00
67	<u>Charges Exceptionnelles</u>		
	sur opérations de gestion	-352,00	110,00
	sur opérations de capital	-	-24 976,73
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 291,00	99 854,12
	TOTAUX GENERAUX	77 462,41	174 814,49

EGLISE EVANGELIQUE DE LA METROPOLE LILLOISE

ANNEXE

Exercice comptable du 1/1/2008 au 31/12/2008

SOMMAIRE

1 PREAMBULE

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 BILAN ACTIF

4.1.1 Immobilisations incorporelles

4.1.2 Immobilisations corporelles Mouvements principaux

4.1.3 Immobilisations corporelles. Amortissements

4.1.4 Actif circulant – classement par échéance

4.2 BILAN PASSIF

4.2.1 Fonds dédiés

4.2.2 Etat des dettes

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 L'EFFECTIF

5.2 REMUNERATIONS

5.3 ENGAGEMENT DE RETRAITE

5.4 ENGAGEMENTS REÇUS OU DONNES

5.5 CREDIT-BAIL

1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2008 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2007 avait une durée de 12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 978 753,73 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 172 806,49 €

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

•Cession de l'immeuble situé au 42 bis rue Gabriel Péri à Haubourdin par acte notarial du 17 septembre 2008

•Fusion-absorption avec l'association évangélique cultuelle de Roubaix à compter du 1er janvier 2008 déclarée en préfecture le 2 juillet 2007. Le transfert de compétence en matière financière s'est effectué à compter du 1er janvier 2008

•Etude du dossier de construction d'un nouveau local situé à Wasquehal. Attribution de la mission au cabinet d'architecte pour dépôt d'un permis de construire et direction des travaux.

3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

•Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du Comité de la réglementation Comptable (C.R.C.) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

•Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation

- permanence des méthodes comptables

- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de

présentation des comptes annuels.

•L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Néanmoins, les immobilisations intégrées lors des fusions avec les associations culturelles de Wasquehal et Roubaix ont été évaluées à la valeur estimée à la date de l'apport

•La comparabilité des comptes avec l'exercice 2007 demeure partielle en raison de la fusion avec l'association culturelle de Roubaix

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 BILAN ACTIF

4.1.1 Immobilisations incorporelles

Néant

4.1.2 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Description	Date service	Valeur amortissable	Durée amt.	Cumul amt. Antérieurs	Dotation exercice	Valeur nette
Immeuble 175 rue Solférino à Lille	19/07/67	35 063,27	600	28 390,69	701,27	5 971,31
Immeuble de Villeneuve d'Ascq rue J.g.	20/03/84	37 883,58	600	13 051,16	757,67	24 074,75
Immeuble, 16 rue du Molinel Wasquehal	01/01/07	615 000,00	600	12 300,00	12 300,00	590 400,00
Immeuble 91 rue de Tourcoing Roubaix	01/01/08	290 000,00	600	0,00	5 800,00	284 200,00
SOUS-TOTAUX		977 946,85		53 741,85	19 558,94	904 646,06
Changement et pose de fenêtres pvc Lille	30/01/07	1 152,73	240	53,06	57,64	1 042,03
Bâtiment Villeneuve d'Ascq Menuiseries	20/03/84	4 268,58	240	4 268,58	0,00	0,00
Bâtiment Villeneuve d'Ascq Electr. Plom.	20/03/84	5 869,28	216	5 869,28	0,00	0,00
Remplacement VMC Lille	26/03/08	4 076,10	144	0,00	259,47	3 816,63
Bâtiment Villeneuve d'Ascq Chauffage	20/03/84	5 335,70	180	5 335,70	0,00	0,00
SOUS-TOTAUX		20 702,39		15 526,62	317,11	4 858,66
Micro-cravate Lille	21/03/07	678,00	60	106,25	135,60	436,15
SOUS-TOTAUX		678,00		106,25	135,60	436,15
TOTAUX		999 327,24		69 374,72	20 011,65	909 940,87

A ce jour, la valeur de la rue de Solférino à Lille est estimée, par acte notarial à 1050 000€

Concernant les immeubles de Wasquehal et Roubaix, leurs valeurs réévaluées à la date de l'apport figurant sur le titre de propriété sont respectivement de 615 000€ et 290 000 €.

4.1.3 Immobilisations corporelles. Amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Construction	Linéaire	50 ans
Installations générales	Linéaire	15 à 20 ans
Matériel de sonorisation	Linéaire	5 ans

4.1.4 Actif circulant – Classement par échéance

Créances	Montant brut	Liquidités de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances diverses	néant		
Charges constatées d'avance	2 638,85 €	2 638,85 €	
Total	2 638,85 €	2 638,85 €	

4.2 BILAN PASSIF

4.2.1. Fonds dédiés

4.2.2 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		À moins d'1 an	À plus d'1 an	À plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 474,03 €	10 474,03 €		
Dettes fiscales et sociales	14 365,45 €	14 365,45 €		
Autres Dettes	6 292,70 €	6 292,70 €		
Total	31 132,18 €	31 132,18 €		

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 L'effectif

L'effectif au 31/12/2008 est de 3 salariés à plein temps

5.2 Rémunérations

Le salaire brut annuel global se monte à 73 632 €

5.3 Engagement de retraite

Non significatif et non calculé cette année

5.4 Engagements reçus ou donnés

Néant

5.5 Crédit-bail

Photocopieur multifonctions

Rex Rotary

Contrat n° B5400901

Valeur hors taxes : 6 800 €

Charges 2008 : 2 049 €

Montant des mensualités : 227,67 €

CABINET MARC TENNERONI
Commissaire aux comptes

**EGLISE EVANGELIQUE
DE LA METROPOLE LILLOISE
Association Loi 1905
175, rue Solférino
59000 LILLE**

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
1^{er} Janvier 2008 – 31 décembre 2008**

67, rue voltaire 92300 LEVALLOIS PERRET
Tél. : 01 41 27 94 14 Fax : 01 47 37 44 98
marc.tenneroni@mtaconseil.com

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

EGLISE EVANGELIQUE DE LA METROPOLE LILLOISE

Association Loi 1905

175, rue Solférino

59000 LILLE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1^{er} Janvier 2008 – 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les sociétaires

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Eglise Evangélique de la Métropole Lilloise, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Fonds dédiés et Immobilisations en cours: Ces montants se rapportent au projet immobilier de votre association. Je suis d'accord avec les méthodes d'évaluation de des postes du bilan ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Levallois-Perret, en 7 exemplaires originaux
Le 23 avril 2009

Marc Tenneroni
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles.

**EGLISE EVANGELIQUE
DE LA METROPOLE LILLOISE
Association Loi 1905
175, rue Solférino
59000 LILLE**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
1^{er} Janvier 2008 – 31 décembre 2008**

EGLISE EVANGELIQUE DE LA METROPOLE LILLOISE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2008.

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L612-5 (1) du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice.

Fait à Levallois-Perret, en 3 exemplaires originaux
Le 8 avril 2009

Marc Tenneroni
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles.

(1) Pour votre information

CODE DE COMMERCE

Article L612-5

Le représentant légal ou, s'il en existe un, le commissaire aux comptes d'une personne morale de droit privé non commerçante ayant une activité économique ou d'une association visée à l'article L. 612-4 présente à l'organe délibérant ou, en l'absence d'organe délibérant, joint aux documents communiqués aux adhérents un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre la personne morale et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

Il est de même des conventions passées entre cette personne morale et une société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, le directeur général, un directeur général délégué, un membre du directoire ou du conseil de surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % est simultanément administrateur ou assure un rôle de mandataire social de ladite personne morale.

L'organe délibérant statue sur ce rapport.

Un décret en Conseil d'Etat précise les conditions dans lesquelles le rapport est établi.

Une convention non approuvée produit néanmoins ses effets. Les conséquences préjudiciables à la personne morale résultant d'une telle convention peuvent être mises à la charge, individuellement ou solidairement selon le cas, de l'administrateur ou de la personne assurant le rôle de mandataire social.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.